

NUNC DIMITTIS

Premiers mots et titre latin liturgique du cantique de Siméon, ([Lu 2:29-32](#)) d'après la Vulgate : *nunc dimittis servum tuum, Domine* = maintenant tu laisses aller, Seigneur, ton serviteur, etc.

Ce cantique, prononcé par un pieux Juif de Jérusalem (voir Siméon, S), lorsqu'il a pris dans ses bras l'enfant Jésus présenté par ses parents au Temple, consiste en une phrase unique d'action de grâces adressée à Dieu :

1° remerciement au Seigneur qui le laisse aller (grec *apolueîn*), litt, le congédie, le relève de son poste après son temps de garde ; il s'agit évidemment de la retraite d'une mort prochaine, mais ce sera pour lui l'entrée dans la paix ;

2° motif de cette paix : en la personne du Sauveur (Il ne dit rien de l'enfant comme tel) il voit, suivant la promesse divine (voir verset 26), le salut de Dieu ;

3° caractères de ce salut : préparé d'En-haut, destiné à tous les peuples, lumière qui ôtera le voile couvrant les païens, gloire du peuple d'Israël porteur de ce salut.

--De même que Marie avait célébré surtout le Messie Roi ([Lu 1:46-55](#) ; voir Magnificat) et que Zacharie avait célébré surtout le Messie Prêtre ([Lu 1:67,79](#) ; voir Benedictus), de même Siméon célèbre surtout le Messie Prophète, en termes inspirés comme ces deux autres chants de passages de l'A. T, (voir Bible à parallèles), et comme eux il annonce la gloire d'Israël, l'honneur fait par le Dieu Sauveur à son peuple alors méprisé, tout en proclamant que ce salut est universel. Belle préface à l'Évangile, incomparablement supérieure au judaïsme du temps, qui, dans les Psaumes de Salomon par exemple, ne destinait aux païens ni « salut », ni « lumière », mais seulement le « jugement », c'est-à-dire la condamnation.

Le *Nunc dimittis*, bel hymne de paix, entra dès le V e siècle dans les liturgies chrétiennes. Pour les catholiques, c'est un chant du soir (à complies, dernière heure des prières quotidiennes), qui invite les fidèles à vivre chaque journée comme la dernière de leur vie, reconnaissants pour le salut de Dieu en Jésus-Christ, et prêts à partir en paix vers lui. Quelques Églises épiscopales et presbytériennes le font entendre à l'issue des services funèbres. En Ecosse et très souvent en France les protestants le chantent après la célébration de la sainte Cène. C'est Marot qui le traduisit en vers français parmi les cinquante qu'il publia dès 1540 ; révisé plus tard, il resta populaire chez les Huguenots, qui le chantaient au prêche, au Désert, en prison, sur les galères. Il fut quelquefois le premier mot des convertis de la Réforme : « Mes yeux ont vu ton salut... », et fréquemment le dernier cantique des saints sur leur lit de mort : « Laisse-moi désormais, --Seigneur, aller en paix... »

--L'expression *nunc dimittis* s'emploie proverbialement comme allusion à la grande joie d'une très chère espérance enfin réalisée, qui permet de mourir en paix.

Jn L.

[Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2021 - www.topchretien.com